



Rapport Annuel 2024



Sommaire

- p. 2** 2024, une année de transition
- p. 3** L'AUTF - Organisation et gouvernance
- p. 4** Missions et expertises
- p. 5** Inter commissions et Commissions
- p. 6** Pôle Transport terrestre - Commission Ferroviaire
- p. 7 - 8** Commissions Route et Route en compte-propre
- p. 10** Commission Voie d'eau
- p. 11 - 12** Pôle International / transport et douane - Commission Maritime
- p. 13** Commission Aérien
- p. 14** Commission Douane et commerce international
- p.15** Innovation dans la transition énergétique et la digitalisation de la logistique
- p. 16** Décarbonation, transition énergétique et RSE au cœur des commissions
- p. 17 - 18** AUTF au service des Chargeurs - Partenariats
- p. 19 - 20** Communication : projets et outils
- p.21 - 22** Baromètre de perception des Chargeurs

2024, une année de transition sans relâchement

Chers adhérents, amis et parties prenantes de l'AUTF,

L'AUTF, dont j'ai eu l'honneur et le plaisir d'assumer la Présidence pendant 18 ans, a confié cette charge à Mourad Bensadik, Directeur exécutif Supply Chain Carrefour France et Groupe, le 1er octobre 2024.

Ce relais, qui met un haut responsable de la première enseigne française à la tête de notre association, marque la volonté de continuer à ouvrir davantage celle-ci aux secteurs de la grande distribution, du e-commerce et des produits de grande consommation, tant en termes d'adhérents que d'influence et d'expertise dans ce domaine.

Issue principalement, il y a 30 ans de représentants du monde industriel, l'AUTF se doit de porter la voix des donneurs d'ordre du transport dans un pays où, comme partout ailleurs en Europe et dans une grande partie du monde, l'économie et les chaînes logistiques de nos entreprises doivent faire face à des contraintes ou injonctions fortes, parfois antinomiques, souvent porteuses de disruptions. Celles-ci proviennent en effet de la situation géopolitique, des pouvoirs publics, mais également des citoyens qui sont à la fois consommateurs, électeurs et contribuables.

Dans cet environnement 2024 pour le moins instable, l'AUTF a confirmé qu'elle suivait le cap défini quelques années auparavant et dont notre nouveau Président, dans son message introductif, a confirmé qu'il en poursuivrait les objectifs. Citons notamment la décarbonation du transport routier et son financement, les stratégies nationales ferroviaire en cours et fluviale à venir, la poursuite et l'extension ou le renouvellement des programmes CEE de réduction des émissions du transport et de report modal. Mais aussi la logistique urbaine, le déploiement de l'association dans les territoires, qui interviennent de plus en plus dans les financements et les politiques publiques liées au transport, la digitalisation de la logistique. Et enfin, l'influence de l'AUTF sur les opérations portuaires en France ainsi que sur les marchés du transport maritime de conteneurs, en grande partie à travers son appartenance à European Shippers' Council.

Malgré les soubresauts politiques traversés par la France, qui pourraient se poursuivre ou se renouveler en 2025, et qui ont gelé toute avancée législative ou réglementaire majeure concernant notre secteur, l'AUTF a collaboré aux projets portés par l'État qui vont cadrer nombre de décisions à venir dans les domaines qui nous touchent : infrastructures, énergies, changements climatiques ...

En portant la vision de ses adhérents concernant leurs besoins en matière de transport et de logistique, associés à l'évolution, à moyen comme à long terme, de leurs productions et de leurs supply, notre association a contribué à installer de la cohérence et du réalisme dans les projections de l'État.

Pour le reste ce fut « business as usual » pour notre équipe, principalement dans les éclairages et conseils apportés à nos adhérents mais également lors des discussions ou prises de positions communes avec les parties prenantes partenaires , quand celles-ci s'avéraient pertinentes ou nécessaires.

Ce fut notamment le cas au sein de France Logistique dont il faut saluer ici la constance de l'action au service de tous les intérêts communs au monde de la logistique française.

Quant à notre contribution aux programmes CEE -en premier lieu EVE, à travers le dispositif FRET 21 qui fête son dixième anniversaire, puis REMOVE et le dispositif REMO dédié aux Chargeurs, tous deux portés par l'ADEME- elle nous a permis de faire développer sensiblement leur audience et ainsi, de faire croître l'engagement des Chargeurs, qu'ils soient adhérents ou non de l'AUTF.

Je termine ce propos en souhaitant que l'année 2025 soit une année tout aussi valorisante pour l'expertise et l'engagement chaque jour démontrés par notre équipe et nos membres. Je les en remercie au nom du Conseil d'Administration de l'AUTF et de son Président.

Paris le 2 avril 2025

Denis Choumert

Vice-Président et Trésorier de l'AUTF

L'AUTF

Association professionnelle des Chargeurs, l'AUTF -Association des Utilisateurs de Transport de Fret- représente et accompagne les entreprises industrielles, agricoles et commerciales, dans leur fonction de donneurs d'ordre aux transports, ainsi que celles opérant du transport en compte propre.

Multisectorielle et résolument multimodale, l'action de l'AUTF s'inscrit dans une démarche globale **d'amélioration de la performance économique et environnementale des chaînes de transport** au service de la **compétitivité et des enjeux RSE des entreprises** ainsi que de **l'attractivité du territoire**.

L'AUTF est au cœur des évolutions d'un secteur en pleine mutation. Elle concourt à la juste information de la société, et contribue au rééquilibrage du débat dans les domaines environnemental, économique, juridique et réglementaire, liés au transport.

Elle **fedère, informe et apporte des solutions** aux besoins opérationnels des entreprises dans leurs rôles de donneurs d'ordre au transporteurs et les **accompagne face aux enjeux de décarbonation** en proposant des services sur mesure.

Son rôle de contribution et de sensibilisation profite également aux entreprises qui n'y sont pas adhérentes.

Gouvernance de l'AUTF

Le conseil d'administration, composé de représentants de 4 collèges : personnalités qualifiées, organisations professionnelles, entreprises, et présidents des commissions. Les membres sont élus par l'assemblée générale pour 3 ans. Le Conseil d'Administration élit son président et son bureau.

Le bureau, composé du président, du trésorier et de 3 membres du Conseil d'Administration : il organise le travail des instances et prépare les dossiers soumis au conseil d'administration.

Les commissions modales, chacune présidée par un représentant du Conseil d'Administration : elles élaborent les positions de l'AUTF dans leurs domaines respectifs et les proposent au Conseil d'Administration.

Les groupes de travail sont transverses.

L'équipe de permanents salariés veille à l'animation et la vie de l'association.

PÔLE TRANSPORT TERRESTRE



il regroupe les commissions Route – Voie d'eau – Ferroviaire – Route en Compte propre

PÔLE INTERNATIONAL TRANSPORT & DOUANE



il regroupe les commissions Maritime – Aérien – Douane & commerce international

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE



il propose des solutions en matière de logistique durable et de report modal.

représenter,
informer, partager,
fédérer, et accompagner les Chargeurs

L'AUTF valorise et défend les intérêts des Chargeurs.

Son expertise et sa notoriété font de l'AUTF un interlocuteur privilégié et le porte-parole historique des Chargeurs auprès des parties prenantes publiques et privées, instances nationales, européennes et internationales ainsi que des médias.

L'AUTF est, par ailleurs, membre de **European Shippers' Council** et membre fondateur de **France Logistique**.

Les commissions et groupes de travail

Dans le respect des règles du droit de la concurrence, les commissions favorisent le **partage de bonnes pratiques** et la **mutualisation d'expériences** sur des problématiques techniques ou opérationnelles. Elles participent à **l'information des adhérents** en apportant une veille et un éclairage sur tous les enjeux du transport de marchandises, permettant aux adhérents d'**anticiper les tendances du marché**.

Les commissions sont complétées par des réunions «inter-commissions» sur des sujets communs mais également par des groupes de travail, des ateliers et des conférences sur des sujets ciblés.

Face aux défis de la décarbonation : des services sur mesure

Une équipe accompagne les Chargeurs -adhérents de l'AUTF ou non- dans la réflexion et la mise en place de solutions de décarbonation adaptées à leurs organisations et enjeux.

Aux côtés de l'ADEME, l'association porte les dispositifs **FRET21**, qu'elle a cocréé au sein du programme **EVE** et **REMO**, au sein du programme **REMOVE**, tous deux dédiés aux Chargeurs.

Expertises

Emplois et compétences, formation

Pénurie de conducteurs, attractivité des métiers, collaboration et définition des rôles, sécurité..

Transition énergétique & écologique

Nouvelles motorisations, énergies, avitaillement, SDMP/SNBC et leviers à la main des chargeurs..

Digitalisation

EFTI, gestion de la data, ETA et visibilité..

Réglementation et enjeux juridiques

RSE

Evolutions des marchés

Offre/demande, coûts, taxes, indexations énergies, ETS, Eurovignette...

Logistique urbaine

CTLU, Enjeux JOP 2024

Massification des transports

Directive Poids et Dimensions...

Développement de la multimodalité

Stratégie Nationale pour le Développement du Fret Ferroviaire, Plan Stratégique Fluvial..

Processus douaniers

Inter-commissions et Commissions

Les commissions de l'AUTF sont le terrain d'échanges de bonnes pratiques, de retours d'expérience, de veille et de suivi de la conjoncture, de partage d'idées et d'éclairages concernant les tendances et les sujets clés, de sondages, de webinaires ...

Les réunions se font tant en présentiel qu'à distance, s'adaptant aux impératifs des adhérents.

L'année 2024 fut riche de sujets traités en commissions, et les inter commissions, ont **permis de réunir les Chargeurs sur des sujets communs.**

Retrouvez, ci-après, quelques thématiques de travaux : données à titre d'exemple de la variété des sujets transverses abordés, pour les inter-commissions, et, pour les commissions, les plus significatives au regard des attentes et demandes des adhérents mais aussi par rapport aux sujets émergents, aux événements et sollicitations externes.

Inter-commissions

Webinaire «Digitalisation du transport»

La digitalisation est un levier majeur de maîtrise et d'optimisation des flux. Alors que les solutions informatiques et les outils se multiplient, le sujet s'avère complexe, notamment face aux enjeux de compétitivité et de différenciation auxquels les entreprises font face.

En vue d'accompagner les Chargeurs, l'AUTF a sollicité l'expertise d'Yvan Keller, Consultant expert en digitalisation et décarbonation de la supply chain, notamment pour PwC, afin de leur **présenter le périmètre des différentes solutions proposées** sur le marché et d'**aborder des exemples d'architectures digitales** illustrant les angles stratégiques, tactiques et opérationnels.

Le panorama des solutions pour la Supply Chain présenté comprenait les thématiques : Overseas / Terrestre, Transport Management System, Transport Management Platform, Développement Durable, Technologie.

Webinaire «Conditions Générales de Vente de l'Union TLF»

Les CGV s'assimilent à des conditions particulières dès lors qu'elles ont été acceptées par les parties et priment donc sur les réglementations (sauf si elles vont à l'encontre de dispositions à caractère public).

Avec l'IDIT (Institut du Droit International des Transports), l'AUTF a réalisé une **analyse juridique et technique** de la version la plus récente (décembre 2022) des CGV de l'union TLF (Transport et Logistique de France).

Dans le strict respect des règles du droit de la concurrence, **les pôles «Transport terrestre» et «International-Transport douane & commerce» ont alors proposé une séance commune** de présentation de cette analyse et d'échanges avec les adhérents de l'AUTF.

Celle-ci se donnait pour objectif d'**apporter un éclairage** qui leur permette de mieux percevoir les enjeux et risques liés à la signature des CGV, quelle que soit la prestation concernée, dès lors qu'un Chargeur travaille avec des transporteurs, transitaires, commissionnaires de transports, représentant en douane enregistré (RDE), entrepositaires, etc.



Pôle Transport terrestre

Commission ferroviaire

Etude sur le potentiel ferroviaire des filières industrielles et agricoles ainsi que sur le besoin de fret multimodal des Chargeurs

Dans le cadre de la Stratégie Nationale pour le Développement du Fret Ferroviaire (SNDF) et du programme REMOVE, l'AUTF et l'UTPF (Union des Transports Publics et Ferroviaires) ont confié au cabinet Mensia la conduite de cette grande étude.

L'implication de représentants de six filières (Chimie, Minéraux pour la construction et l'industrie, Métallurgie, Céréales, Fruits & légumes et Automobile) dont les activités transport représentent 60% du fret ferroviaire conventionnel, et la consultation d'acteurs ferroviaires (entreprises ferroviaires, GNTC, SNCF Réseau) ont ainsi permis d'évaluer, selon deux scénarios (« fil de l'eau » et « ambitieux »), **un potentiel de +13 à + 56% en tonnes kilomètres pour le ferroviaire conventionnel à l'horizon 2030.**

Cette étude a également permis l'identification d'un potentiel, sur le réseau français, de **100 rotations de train de transport combiné** (caisses, remorques, conteneurs) **supplémentaires**, soit un doublement à l'horizon 2035.

L'étude a mis en lumière de **fortes disparités entre filières**, selon les caractéristiques de leur supply chain et l'impact, pour chacune d'elle, des enjeux de la transition écologique, de l'économie mondiale et de la réindustrialisation.

Si un taux de réalisation de l'offre amélioré et de meilleures conditions de circulation sont indispensables pour réaliser le scénario « au fil de l'eau » basé sur les flux actuels, **seule une amélioration nette du système et le développement de nouveaux trafics permettrait de réaliser le scénario « ambitieux ».**

De **fortes attentes ont été exprimées quant à l'amélioration du réseau ferroviaire**, en particulier sur les cours de marchandises ou les plateformes multimodales, la mise au gabarit P400 (autorisant le transport de remorques routières sur le train), et pour une exploitation ferroviaire permettant de gagner en flexibilité.

La conduite de cette étude a **favorisé le partage d'expériences entre des acteurs de multiples secteurs.** Elle aura également permis de **documenter les façons d'atteindre les objectifs** de la SNDF, comme jamais aussi finement jusqu'alors.

Un groupe de travail sera mis en place en 2025 pour déployer certaines actions spécifiques et en suivre les résultats.

Permettre aux Chargeurs d'anticiper

L'année aura également été marquée par la **participation de l'AUTF aux réflexions et travaux menés autour des enjeux des voies capillaires** (enjeu financement – fermeture...) **dans le cadre d'Ulysse Fret.** Une implication dont les fruits, partagés en commission, permettent aux Chargeurs adhérents d'anticiper leurs stratégies dans ce domaine.

Commissions Route et Route en Compte-propre

En 2024, les **deux commissions ont largement fonctionné de pair**, leurs sujets étant naturellement communs.

Une répartition thématique s'est alors opérée entre les deux commissions : les sujets d'avitaillement, de décarbonation, d'énergies ont notamment été traités en commission Route en Compte-Propre en la présence des membres de la commission Route.

La fin de l'année 2024 aura été marquée par la **nomination de Denis Moncuit**, Directeur des Transports du groupe Pomona, à la présidence de la commission Route en Compte-Propre dont il prendra la responsabilité en début d'année 2025.



Logistique urbaine - Jeux olympiques et paralympiques

La commission route s'est faite miroir du groupe LUJOP (Logistique Urbaine) pendant les Jeux, auquel ses représentants participaient.

Une **quinzaine de membres de la commission**, issus de différents secteurs d'activité, se sont ainsi réunis pour rassembler et faire remonter les problématiques des Chargeurs mais aussi confronter et synthétiser les informations, afin d'**accompagner au mieux les adhérents de l'AUTF** et leur permettre d'**anticiper et de limiter les impacts économiques** : un travail collaboratif indispensable, au regard de la multiplicité des sources d'informations, qui débutait en novembre 2023.

Transport de matières dangereuses, gestion des chantiers du BTP, circulation des céréales sur la Seine... sont autant de sujets qui ont été traités pour accompagner les Chargeurs jusqu'à la fin des JOP.

Dossier Poids et Dimensions

Alors que l'optimisation des coûts de transport est un enjeu majeur dans le contexte complexe actuel, la commission route s'attache à **traiter au mieux chacun des cas particuliers et des actions qui permettent d'optimiser les flux**, ex : 44T transfrontaliers, EMS, 46T pré/post acheminement du combiné...

Chargement-Déchargement

En vue d'**anticiper et de peser dans les décisions réglementaires**, la commission route a notamment travaillé sur l'identification de **bonnes pratiques en matière de collaboration** avec les conducteurs.

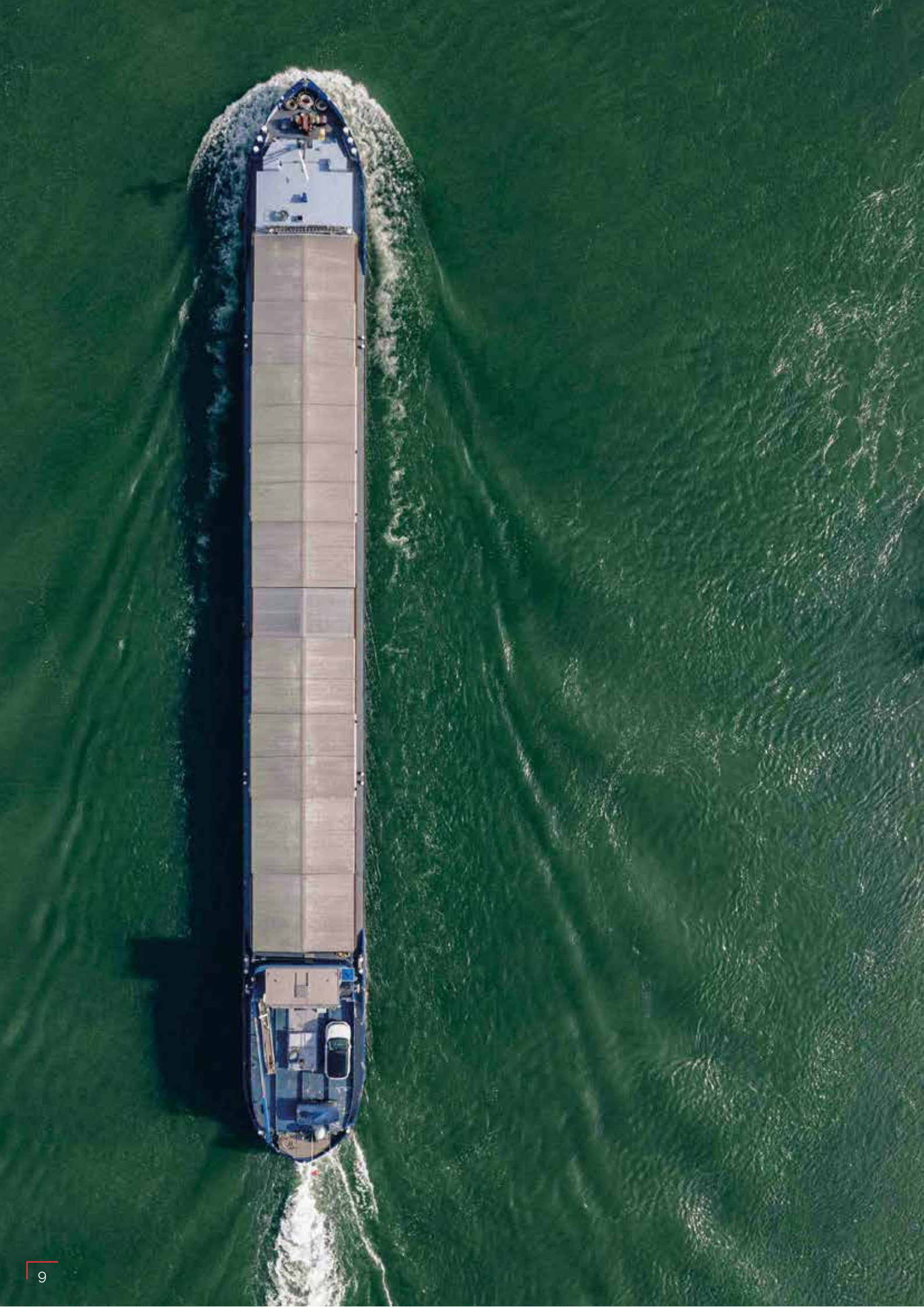
Dans un courrier cosigné par ANIA , CGF, CNEF, FCD, FMB et TLF, l'AUTF a interpellé le Ministère des Transports afin de rappeler son opposition à l'interdiction du chargement et déchargement par les conducteurs, telle que préconisée par le rapport Garcia qui n'apporte pas suffisamment d'éléments objectifs.

Opposée à toute nouvelle réglementation contraignante qui ne laisserait pas de porte de sortie contractuelle, l'AUTF s'est présentée disposée au réexamen du contenu des contrats types, supplétifs, et à soutenir des expérimentations ciblées sur les cas problématiques pour déployer les bonnes pratiques.

Convaincue que l'amélioration des pratiques en matière de (dé)chargement et des conditions de travail en découlant peut être atteinte sans avoir besoin de recourir à la loi, l'**AUTF s'est exprimée à plusieurs reprises** auprès de représentants du Ministère des Transports, et a contribué à **éclairer le débat** grâce à des exemples concrets.

De multiples autres sujets ont été abordés cette année, en commission Route et Route en Compte-Propre, faisant écho aux attentes techniques et opérationnelles des adhérents : fiscalité - ecotaxe régionale, ETS2, digitalisation – lettre de voiture électronique, aspect juridique des relations avec les prestataires... et bien sûr, avitaillement en nouvelles énergies, et décarbonation.





Commission Voie d'eau

L'enjeu d'un report modal significatif vers le fluvial tient avant tout à la création d'un **véritable choc d'offre**. Cette réflexion fut portée par l'AUTF dans le **cadre des travaux menés autour de la stratégie nationale fluviale**.

Avec la contribution de membres actifs de la commission voie d'eau, **chargeurs historiques** du transport fluvial (céréales, matériaux de construction, chimie) ou représentatifs de **secteurs émergents** en développement (conteneurs, logistique urbaine), l'AUTF a consolidé sa position et a adressé ses contributions à l'Etat, articulées au travers d'une **approche systémique** chère à l'AUTF.

Il y fut noté en préambule qu'en matière de report modal, **l'existence d'une infrastructure et d'une offre adaptée est un prérequis**.

Dans son document, l'AUTF indiquait que le choc d'offre ne pourrait avoir lieu qu'avec la réalisation d'un **ensemble de conditions interdépendantes**, parmi lesquelles

- une stratégie nationale long terme prévoyant des voies navigables interconnectées et bordées de foncier réservé aux activités industrielles et logistiques
- la disponibilité de matériel adapté à la transition énergétique,
- la disponibilité de personnel,
- les initiatives d'entrepreneurs portant la dynamisation et modernisation (notamment digitale) du secteur.

Le renouveau du fluvial passerait également par sa **mise en synergie avec d'autres secteurs d'activité qui répondent aux nouveaux besoins tant sociétaux qu'économiques** (ex: «Giga Factories» de batteries ou entreprises de la filière Hydrogène).

Dans ses préconisations en matière d'offre, l'AUTF inclut notamment l'**incitation** des **commissionnaires** de transport ou des **compagnies maritimes** en carrier haulage à inclure un maillon fluvial dans leurs prestations. Cette orientation pourrait s'appuyer sur une révision de la **gouvernance portuaire**, qui donnerait mission aux ports maritimes d'organiser la desserte de leur **hinterland en modes massifiés**, en particulier fluvial.

Le rôle de prescripteur des chargeurs ne fut pas négligé. Pour les **accompagner** dans ce changement, des mesures de sensibilisation (programme **REMOVE**), des **aides financières** pérennes simplifiées (Plan d'Aide au Report Modal de VNF, aides à la pince, autres outils CEE à développer), des aides techniques ont été listées.

Cette contribution à la SNF fut, quoi qu'il en soit, une nouvelle occasion pour les Chargeurs de **sensibiliser les pouvoirs publics et les collectivités territoriales à leurs besoins spécifiques**.

Pour compléter sa position, l'AUTF présentait un projet ambitieux de liaison grand gabarit de l'axe Saône – Oise, avec pour objectif d'améliorer la performance et l'attractivité du réseau et ainsi de revitaliser le secteur.

Commission Maritime

Situation en mer rouge

Depuis les événements en Mer Rouge (fin décembre 2023), les Chargeurs en contrat direct avec les compagnies maritimes ont fait le constat de décisions unilatérales par ces dernières, conduisant au non-respect de leurs engagements contractuels.

Les Chargeurs en relation avec des commissionnaires de transport, ont, quant à eux, constaté une augmentation démesurée des taux de fret « spot », comparable à la situation de la période COVID.

Enfin, l'ensemble des Chargeurs a reçu des notifications d'application de surcharges de diverses natures.

Début 2024, l'AUTF a mis en place des **ateliers dédiés au sujet « Mer Rouge »** qui ont permis aux membres de la commission de **pouvoir disposer d'un état des lieux, d'échanger et de pouvoir profiter des retours d'expériences** de chacun.

Alors qu'elle recommandait aux Chargeurs de retarder leurs appels d'offres ou de prévoir des clauses de révision à échéance de 3 ou 6 mois en prévision des évolutions, **l'AUTF a appelé les compagnies maritimes à pratiquer des taux de fret raisonnables et à respecter leurs engagements**, tout en garantissant un niveau de service et de visibilité les plus fiables possible.

Portant la voix de ses membres adhérents, l'AUTF a, par ailleurs, **interpellé les pouvoirs publics sur la nécessité de réguler le secteur du transport maritime** et médiatisé sa position par voie de presse.

Veille concernant la structure concurrentielle du marché et analyse juridique

L'AUTF bénéficie du travail de recherche de Noëlline Hebert (juriste et doctorante en droit maritime) sur les sujets qui ont trait à **la concurrence, aux organisations et aux stratégies des compagnies maritimes**.

Suite à la décision de la Commission européenne de ne pas reconduire le règlement d'exemption par catégorie en faveur des consortiums (CBER), plusieurs questions se posent sur les alliances maritimes. Il est à noter l'effacement de la spécificité maritime des services proposés, les transporteurs maritimes cherchant à se convertir en géants de la logistique, de pair avec une accentuation des phénomènes d'intégration verticale et digitale.

Les travaux et actions de la Federal Maritime Commission (FMC), qui défend les intérêts des chargeurs aux US, alimentent la veille menée par la commission comme ses réflexions et travaux. Bien qu'il y ait des écarts culturels et opérationnels entre les US et l'Europe, cela **permet aux membres de la commission de s'appuyer sur des faits concrets et de faire des propositions**, à l'échelon français comme européen, pour tenter de faire avancer la régulation du secteur maritime (ex. les mentions obligatoires sur les factures).

C'est notamment autour de cette thématique, plus que jamais à l'ordre du jour, que les réunions et groupes de travail de la commission nourrissent leurs **échanges et réflexions, permettant, par ailleurs le partage d'information et d'expériences**.



Grèves et congestions vs surcharges portuaires / Attractivité du territoire

Partant du constat que la facturation des frais de stationnement et des frais de détention et surestaries (D&D) est une pratique ancrée, particulièrement lors des grèves et mouvements de blocages ou de congestions portuaires, l'AUTF, au travers de sa commission maritime, a initié un **groupe de travail** pour aborder cette problématique sous différents axes.

Celui-ci permet de **partager les retours d'expériences lors de grèves et, à chacun des membres, d'élaborer ses propres arguments** afin de défendre ses intérêts lors de situations injustes, conflictuelles ou litigieuses mais aussi de s'informer sur les actions et recours possibles.

Plusieurs livrables ont ainsi été produits et présentés aux pouvoirs publics. Ces documents sont à disposition des chargeurs :

- Un document de référence pour l'application des D&D et Frais de Stationnement,
- les travaux de la commission concernant les mentions obligatoires à faire figurer sur les factures des compagnies maritimes, ou la mise en place d'un indicateur de saturation / blocage portuaire...
- mais aussi du matériel juridique.

Portant la voix des Chargeurs, l'AUTF a rencontré, à plusieurs reprises le ministère des transports, la DGITM, le SGMer et le Cluster maritime français ou encore la DGCCRF, afin d'alerter les pouvoirs publics :

L'impact des mouvements sociaux sur la compétitivité des ports français et de l'ensemble des acteurs de la chaîne est, en effet, majeur, avec pour conséquence le déport des flux de marchandise vers d'autres ports européens mais également un risque réel de perte de confiance des Chargeurs envers les ports français.

Pour l'AUTF, ces pratiques doivent être encadrées afin d'éviter le flou et les litiges/contentieux. Ceci générerait un impact positif sur **l'attractivité des ports français, la pérennisation de la filière portuaire** (marchandises) et le **développement de l'économie française. Le sujet fait l'objet d'une forte implication de l'AUTF.**

Règlementation liée à la décarbonation en maritime : ETS, Fuel EU ...

Ce sujet complexe s'avère important. C'est pour **accompagner au mieux les Chargeurs** que la commission s'en est emparée.

Dès 2024, et afin d'inciter l'industrie maritime à décarboner son activité, les entreprises de transport maritime intègrent le Système Communautaire d'Échange de Quotas d'Émission de gaz à effet de serre (SEQE) ou ETS.

Elles ne sont ainsi autorisées à générer du gaz à effet de serre qu'à la hauteur du nombre de quotas qu'elles ont quantifié et ont acheté. Par ailleurs, plus le temps passe, plus le prix de ces quotas augmente.

Les pratiques sur la facturation des ces charges (ETS) sont cependant répercutées aux chargeurs, sans explications claires, ce qui suscite débat et interrogations.

L'AUTF, au travers de sa commission, a alors pris position sur le sujet et **porté la voix de ses membres en assistant notamment au Comité France Maritime**. Par ailleurs cette position a été affirmée dans le cadre de la consultation concernant la **Stratégie Nationale Portuaire**.

Le règlement FuelEU Maritime, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2025, s'applique aux navires commerciaux de plus de 5 000 tonnes brutes, dès lors qu'ils font escale dans les ports de l'Union européenne ou de l'espace économique européen. Il vise à promouvoir l'utilisation de combustibles durables et de technologies à faibles émissions et fixe des exigences afin de réduire les émissions dans le secteur maritime.

Ces dispositions devraient permettre de revoir l'ETS à la baisse. Il s'avère être un **sujet de préoccupation des Chargeurs** de la commission pour 2025.





Mieux comprendre les enjeux de la décarbonation du transport aérien

Comme dans l'ensemble des commissions, la décarbonation et la transition énergétique sont au cœur des préoccupations des travaux de cette commission. Pour IATA (Association du Transport International), l'utilisation du SAF (carburant durable d'aviation) représenterait 65% des gains relatifs aux actions de décarbonation du secteur.

Pour les compagnies aériennes, la mise en œuvre d'une réglementation européenne sur l'utilisation progressive de ce carburant serait freinée par sa disponibilité sur le marché.

TotalEnergies a présenté sa vision à court, moyen et long terme aux membres de la commission (Marché, Certification, Datas, ...). Les travaux du groupe RSE/Fret aérien ont, cette année, majoritairement concerné cette thématique, nourris par des interventions. L'objectif est de **produire un guide destiné aux Chargeurs**, leur permettant de **comprendre les étapes de la décarbonation du transport aérien** ainsi que les **solutions qui se présentent** aujourd'hui à eux.

Une meilleure connaissance de l'écosystème aérien et aéroportuaire français

Une vingtaine de membres de la commission a été accueillie au sein de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle, pour une journée de visite et de rencontres, organisée par l'ACFA (Air Cargo France Association).

Les membres de l'AUTF ont ainsi pu découvrir l'écosystème aéroportuaire dédié au cargo (son infrastructure, ses métiers, ses enjeux) mais également visiter G1LX, l'infrastructure Air France dédiée au transport de fret.

1^{er} aéroport européen et 4^{ème} mondial en termes de trafic international, Paris Charles de Gaulle est un acteur leader du cargo en Europe. Cette journée fut le terrain d'échanges riches avec nombre de professionnels.

Le contexte géopolitique tendu de 2024 a mis en avant la **nécessité et l'importance d'une veille soutenue, menée par l'AUTF** pour les membres de sa commission, notamment au regard des conflits russo-ukrainiens et des sanctions mises en œuvre par l'Union européenne contre la Russie.

2024 a également été marquée par des **évolutions majeures des systèmes d'informations douaniers européens** mais aussi par la **mise en œuvre de réglementations européennes** telles que le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF). Ces sujets impactants ont fait l'objet de présentations et de décryptages, qui ont permis aux membres de la commission d'échanger tant entre eux qu'avec des experts.

Au regard des évolutions dans ce domaine et pour répondre aux attentes et aux questions particulières des Chargeurs en matière de douane, l'AUTF a **intensifié ses relations avec la Direction Générale des Douanes** au travers de la mise en place d'**échanges bilatéraux** AUTF/DGDDI privilégiés.

La commission a également développé une **étroite relation avec la DGTrésor** afin de travailler sur les sujets liés aux échanges internationaux et plus particulièrement aux sanctions internationales appliquées sur certains pays.

Convention avec la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)

Afin d'officialiser une relation de longue date mais également de renforcer les synergies entre l'administration et les Chargeurs, l'AUTF et les membres de la commission ont travaillé conjointement avec la **DGDDI** (Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects) à la mise en place d'**une convention de partenariat**.

Celle-ci a été signée à l'occasion du Salon International du Transport et de la Logistique (SITL) en mars 2024. L'objectif majeur de cette convention est de favoriser la croissance des entreprises françaises et de faciliter leur développement à l'international, en améliorant la **performance de la fonction douane des entreprises**, et particulièrement des PME.

Cette convention doit permettre de travailler plus en amont sur des sujets clés, en favorisant la remontée d'observations et de préoccupations des Chargeurs vers les services de la Douane française et en assurant la diffusion de l'information de celle-ci auprès des Chargeurs.

Ce **partenariat entre la Douane française et l'AUTF** est un gage de cohérence, de transparence, de prévisibilité, d'équité et d'efficacité dans le rapport entre les entreprises et l'administration, en vue de bâtir une relation constructive de confiance, bénéficiaire aux deux parties.

L'AUTF dans le monde de la douane et du commerce international

Au travers de l'intervention des membres du bureau de sa commission, l'AUTF participe aux événements et tables rondes organisés par l'ODASCE ('Office de Développement par l'Automatisation et la Simplification du Commerce Extérieur), Classe Export (Symposiums douane), le MEDEF, la DGDDI ou encore au Salon International du Transport et de la Logistique (SITL).

Innovation dans la transition énergétique et la digitalisation de la logistique : participation de l'AUTF aux dynamiques nationales

L'AUTF a l'ambition de **contribuer à l'évolution vers une logistique plus compétitive et plus durable**, notamment à travers la contribution de **l'innovation numérique et la transition énergétique** vers le net zéro.

En 2024 l'AUTF a ainsi participé activement à la **réflexion sur la mise en place d'une stratégie française de la digitalisation de la logistique** dont la feuille de route doit être émise mi-2025.

Elle a également été force de proposition sur la création d'un **système de Book and Claim dans le transport routier** qui permettrait de faire contribuer les chargeurs au financement de l'exploitation de camions électriques que les PME transporteurs routiers peinent à acquérir, principalement du fait de leur prix très élevé par rapport aux camions diesel, mais aussi du fait du coût des installations de recharge, et ce malgré les aides publiques à ces deux types d'investissement.

L'AUTF dispose en effet de nombreux atouts pour **contribuer à l'émergence de solutions innovantes** dans ces 2 domaines :

- l'expérience acquise par l'AUTF à travers les programmes EVE et REMOVE dans l'entraînement des entreprises chargeurs à déployer des solutions logistiques faibles émissions.
- les relations partenariales avec des prestataires informatiques à la pointe de l'innovation digitale, la vision 360°, multi-modes et multi-filières, ainsi que l'ouverture européenne apportée par European Shippers' Council.
- l'appui des fédérations adhérentes fortement impliquées dans la transition énergétique
- l'Internet des objets (IoT) contextualisé et la blockchain, il devient possible de suivre en temps réel les mouvements des marchandises et de garantir la transparence des processus. Ces avancées permettent également de mieux prévenir et gérer les perturbations, offrant ainsi une plus grande résilience.

Au sein de la démarche collective qui devra continuer à sous-tendre ces deux dynamiques, l'AUTF entend jouer, en 2025, un rôle moteur et participer notamment en propre et avec certains adhérents à des tests de cas d'usage ou des expérimentations conduisant ensuite à des déploiements en vraie grandeur.

Décarbonation, transition énergétique et RSE au cœur des commissions

Incontournables enjeux pour les Chargeurs, ces sujets sont au cœur de tous les échanges de l'AUTF avec ses adhérents.

Afin de les accompagner au mieux face à leurs multiples problématiques dans ce domaine, l'association leur a proposé des **interventions de représentants de solutions et prestataires**, permettant ainsi, dans le strict respect des règles du droit de la concurrence, **des échanges constructifs et éclairants**.

Par exemple, dans le cadre d'une étude menée sur le besoin de puissance électrique pour répondre aux enjeux de la mobilité, Enedis a travaillé avec les membres de la commission Route pour Compte-Propre. A l'occasion d'échanges, les Chargeurs ont pu faire connaître leurs **pratiques en matière d'avitaillement actuel des véhicules** et bénéficier d'éclairages concernant leurs besoins techniques et d'investissement sur le **réseau électrique**.

Ou encore, avec le constructeur Scania : les Chargeurs ont, en effet, pu échanger sur des sujets comme les **typologies de véhicules** en fonction de leurs usages, leur **évolution technique**, les **batteries**, le **financement**, la **politique et les obligations réglementaires**, ainsi que les modèles économiques.

Des prestataires de stations de recharge comme Chargepoly ou Enerjump sont également venus partager avec les adhérents.

Ces derniers ont aussi eu l'occasion de **s'entretenir avec des transporteurs** comme XPO ou Heppner **sur la façon dont ces derniers abordent eux-mêmes la décarbonation et la transition énergétique** : retour d'expériences, verdissement de leurs flottes et accompagnement de leurs sous-traitants furent ainsi abordés.

Dans le domaine du transport fluvial, ce sont les sujets de **performance environnementale, de vétusté/âge des moteurs, d'émission de particules** qui ont préoccupé les Chargeurs. Ainsi, **les carburants, le matériel et la motorisation, le rechargement et les infrastructures** furent l'objet d'échanges entre Chargeurs au sein de la commission Voie d'eau.

Dans le domaine du transport aérien, le SAF (sustainable aviation fuel) a été le sujet majeur des préoccupations des adhérents, de la commission, sans mettre de côté les autres pistes de décarbonisation du secteur.

En matière de Douane, ce sont les enjeux du MACF (mécanisme d'ajustement carbone aux frontières), pour les importateurs de certaines matières (engrais azotés, acier, aluminium, ciment, hydrogène, électricité), qui ont été le fruit de nombreux échanges entre les adhérents, mais également de prises de position publiques de la part de l'AUTF. Par ailleurs, l'AUTF est en veille constante sur les sujets de réglementation RSE européenne (déforestation, travail forcé ...).

Dans le domaine maritime, c'est au sein de la coalition des Chargeurs que l'AUTF continue de s'impliquer, tant en termes institutionnels que techniques, dans l'avancement du projet Vélisque. Enfin, dans le domaine de la réglementation, l'ETS (emissions trading system) et son application par les compagnies maritimes ont suscité plus particulièrement l'attention et l'implication des adhérents au sein de la commission.

Alors que l'année 2024 s'est caractérisée par un **contexte économique aussi difficile que complexe** et dont les perspectives ne semblent que se renforcer dans ce sens, le sujet de **la décarbonation demeure une préoccupation majeure des Chargeurs**. Le durcissement des réglementations, les contraintes de reporting ne semblent pas les freiner.

L'AUTF entend donc développer les échanges et sessions de travaux dans ce sens, afin d'accompagner, davantage encore, les Chargeurs dans ce domaine.

AUTF au service des Chargeurs

Décarbonation : sensibiliser et accompagner

Alors que l'AUTF se donne la mission, parmi d'autres, d'accompagner et d'apporter des solutions aux Chargeurs, l'association a choisi de mettre en place une structure juridique qui lui permette de **porter des dispositifs aux cotés de partenaires**, de **mettre en place et de partager des actions** mais également de **fournir des prestations**.

Ainsi, c'est en 2024 qu'elle crée AUTF Services, une entité qui lui permet de diversifier ses activités et de proposer une offre de **services adaptés aux besoins des Chargeurs, notamment en matière de décarbonation**.

Une équipe

Le recrutement de 3 profils a permis de finaliser la constitution de l'équipe composée, au total, de **8 personnes**, majoritairement dédiées à la promotion du dispositif FRET21, renforcée par l'expertise de profils partagés avec l'équipe AUTF.

La croissance des activités a ensuite conduit la direction à accompagner les salariés dans leur montée en compétences.

Activités

Avec pour objectif de sensibiliser et d'accompagner les Chargeurs dans la **réflexion et le pilotage de leurs plans d'actions en matière de décarbonation et de report modal**, l'équipe AUTF Services porte le **dispositif FRET21**, **qui fait partie intégrante du programme EVE et le dispositif REMO**, du programme REMOVE, tous deux dédiés aux Chargeurs.

Le dispositif FRET21

Les objectifs de sensibilisation, d'engagement et de labélisation, fixés avec l'ADEME et portés par l'équipe ont été pleinement atteints.

Au 31 décembre 2024 :

1277 entreprises sensibilisées soit 127 de plus que l'objectif fixé

508 entreprises engagées dont 68 de plus que l'objectif fixé

30 entreprises labélisées

Au sein du programme EVE, le dispositif **FRET21 fait figure de référence** tant auprès des Chargeurs que de l'écosystème professionnel.

Le dispositif REMO

Cocréé en 2023 par l'AUTF au sein du programme REMOVE de l'ADEME, ce dispositif permet aux entreprises de mieux **appréhender les enjeux du report modal et de mettre en place un plan d'action**.

2024 fut l'année de la montée en puissance du dispositif également, porté et promu par l'équipe.

Des objectifs ambitieux visaient 405 entreprises sensibilisées.

2024 en aura finalement comptabilisé 142.



Aller plus loin dans l'accompagnement

Alors que les sujets de la massification et du report sont complexes pour les entreprises, nécessitant une certaine temporalité qui s'accompagne bien souvent de réorganisations, l'AUTF a choisi de **proposer aux Chargeurs des outils qui facilitent leurs prises de décisions**.

C'est pourquoi, l'association a développé **un partenariat avec AI Cargo** (dont elle est membre administrateur) au travers de la **plateforme Appel d'air** qui permet aux Chargeurs d'identifier et de partager des flux.

Au travers de la promotion de l'outil, **l'équipe accompagne la réflexion des Chargeurs en matière de massification et facilite les synergies**.

Pour déployer et promouvoir son offre, mais également représenter l'AUTF, l'équipe a **participé à de très nombreux événements, salons, manifestations et autres instances, tant à l'échelon régional que national**, le plus souvent dédiés aux sujets de la décarbonation et de la transition énergétique – ex. Top Transport Marseille et Europe, SITL Eco class ...

L'AUTF, au travers de sa structure de services, **ambitionne de proposer une large palette d'offres dédiées aux Chargeurs**. 2025 sera le terrain d'un véritable développement dans ce sens : accompagnement, aide à la décision, aide au financement, formation ...

Partenariats

Une **vingtaine de nouveaux partenariats** a été développée cette année, majoritairement, en lien avec transition énergétique (bio gaz, B100, électricité hydrogène ...)

Ces partenariats ont pour vocation de **répondre aux problématiques techniques et opérationnelles des Chargeurs, en leur apportant des informations et solutions concrètes**.

Webinaires – Visites d'usine – Rencontres ont ainsi permis aux partenaires et aux Chargeurs de se rencontrer et d'échanger.

L'enjeu que se fixe l'AUTF est de poursuivre le développement de ces partenariats, notamment dans des domaines comme la digitalisation, l'optimisation et la gestion des flux et de faciliter l'accès de ses adhérents à des solutions sur mesure.

Communication : projets et outils

Afin d'entretenir les **liens qu'elle développe** avec ses adhérents, les professionnels institutionnels, les entreprises engagées dans les dispositifs FRET21 et Remo ou encore pour faire la **promotion de ces dispositifs et des actions** qu'elle mène, notamment avec des **partenaires**, l'AUTF a mis en place des outils et des supports de communication. Ces outils déploient la **visibilité de la « marque » AUTF** ainsi que celles des dispositifs qu'elle porte, (**FRET21, REMO** etc ...)

Leur **régularité ainsi que leur lisibilité** font l'objet d'une optimisation. Une responsable de la communication a ainsi rejoint l'équipe des permanents de l'association, en juillet, qui s'est notamment attelée à ce chantier.

Univers de marque

Afin de développer la notoriété de l'association et de la rendre, comme les services qu'elle propose, plus lisible, l'univers de la marque a été renforcé. L'objectif est de clarifier l'information et les missions de l'AUTF. Des principes visuels récurrents ont été mis en place, des éléments de langage ont été clarifiés et les documents officiels (leaflets, présentations, emailings, affiches, kakemonos ...) appliquent, ainsi désormais, la charte graphique de l'AUTF, actualisés et refondus pour s'adapter aux différentes audiences.

Revue de presse et Newsletters

Les adhérents de l'AUTF bénéficient d'une revue de presse dédiée aux enjeux des Chargeurs (par modes de transport, mais aussi sur des thématiques comme la décarbonation, les énergies, la digitalisation...).

Par ailleurs, l'association diffuse une newsletter qui met en avant ses actualités et, plus particulièrement, en valeur certains de ses dossiers techniques et projets. Cette newsletter s'adresse à un large public: médias, institutionnels, partenaires, en plus des adhérents qui y sont abonnés.

La revue de presse hebdomadaire, et **la newsletter mensuelle**, ont toutes deux été optimisées pour renforcer l'univers de l'AUTF et s'adapter davantage encore à leurs audiences.



Site internet fret21.eu

Afin de donner **davantage de visibilité aux entreprises** qui se sont engagées dans FRET21 et **aux actions qu'elles mènent** dans ce cadre, mais également pour déployer une **promotion plus optimale du dispositif**, le site a été intégralement refondu.

Un outil plus souple à gérer, qui offre une meilleure expérience aux visiteurs et se trouve mieux référencé a donc été mis en place, puis a été lancé à l'automne. Cet outil permet aux permanents de l'équipe de capitaliser sur la marque FRET21.



Webinaires FRET21 / Remove



L'AUTF sensibilise les Chargeurs, adhérents ou non, aux enjeux de la transition énergétique, de la décarbonation, au report modal et aux solutions qui se présentent à eux dans ces domaines, en faisant, par ailleurs, la promotion des 2 dispositifs.

Pour cela, l'équipe **organise des webinaires** dédiés à ces sujets qu'elle propose aux Chargeurs prospectés. Les webinaires REMOVE ont débuté, quant à eux en septembre, alternant les sujets fluviaux, ferroviaires, maritimes ...

Un **terrain de rencontres, d'échange, de partage d'expériences et de visibilité** qui permet à l'AUTF d'asseoir sa position de référente dans le domaine. Environ 700 Chargeurs y ont participé cette année.

Outil CRM et Base de données

Le développement de l'AUTF passe, notamment, par sa capacité à faire connaître ses activités et à fédérer autant que recruter. Pour cela, une base de données qualifiées, régulièrement actualisée, collectivement entretenue et suivie, est incontournable.

Un chantier de nettoyage et de refonte de l'outil et des données qui en font sa base a alors été lancé en septembre. L'objectif est de qualifier et de valoriser l'ensemble des informations et actions de prospection, de gérer de manière optimale les adhésions et le suivi qui s'y rapporte, d'optimiser les actions de communication, de respecter le RGPD, et de faciliter les démarches en proposant un process adapté et pérenne.

L'automne fut le terrain d'une mise en compétition de prestataires et d'outils, au travers d'un cahier des charges précis. Le choix d'un outil et du prestataire a été confirmé à la fin de l'année pour un projet qui inclura un dispositif plus large d'outils et de fonctionnalités et débutera en février 2025 .

Evènements et manifestations

La « soirée annuelle des Chargeurs » s'est déroulée cette année à l'Hôtel Potocki. Réunis pour une conférence sur la thématique « La France est-elle en mesure de respecter les objectifs de transition énergétique du transport de marchandises à l'horizon 2030 ? » les convives Chargeurs, adhérents ou non, personnalités représentantes d'organisations privées ou institutionnelles, mais aussi partenaires, prestataires de l'association... - se sont retrouvés en juin pour partager un moment convivial.

L'AUTF fut, par ailleurs, présente cette année à de **nombreux salons** (cf – activités AUTF Services), mais aussi **partie prenante de multiples manifestations et évènements institutionnels et professionnels** comme la Rencontre des Entrepreneurs de France du MEDEF, permettant à l'association d'y **représenter et porter la voix des Chargeurs**, mais également d'y **promouvoir les projets et dispositifs CEE** qu'elle porte. Parmi tous, le SITL en mars 2024.

Salon incontournable de la profession, il fut notamment l'occasion pour l'AUTF et ses adhérents d'y prendre largement la parole sur les thématiques liées à la décarbonation mais également d'y présenter, au travers de conférences très fréquentées par les visiteurs du salon, les résultats du « Baromètre de perception des Chargeurs 2024 » .



Baromètre de perception des Chargeurs

Depuis plus de 10 ans aux côtés des Cabinets de conseil Eurogroup Consulting et de PwC, l'AUTF mène une série d'études auprès des Chargeurs en vue d'étudier leur perception et leurs attentes en matière de transports.

Le « Baromètre de perception », **outil singulier** dans le domaine du fret, constitue une **grille d'analyse approfondie unique du secteur logistique et de la supply chain** en France et s'avère ainsi faire référence pour les professionnels.

Un outil dont seule l'AUTF peut affirmer la pleine légitimité.

Un outil qui fait référence ... notamment pour l'Observatoire National de la Logistique

L'Université Gustave Eiffel coordonne l'Observatoire national de la Logistique, pour le compte de **la Direction générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités (DGITM)**. Son ambition est de rapprocher, consolider et tirer les enseignements des données quantitatives et qualitatives relatives à la logistique déjà produites régulièrement par les administrations publiques, par les organisations professionnelles et par les organismes scientifiques.

L'observatoire produit annuellement des tableaux de bord, qui présentent les chiffres clés et les tendances concernant le transport routier de marchandises, le transport ferroviaire et fluvial et le transport maritime et aérien. S'y ajoute une analyse de la performance économique, sociale et des impacts environnementaux du transport de fret et de la logistique, ainsi que des liens entre logistique et territoire.

Alors que le sujet de **la performance de la logistique et du transport est au cœur des enjeux, tant pour les politiques publiques que pour les Chargeurs, une collaboration s'est naturellement engagée entre l'AUTF et l'Université Gustave Eiffel**, afin d'approfondir ce sujet et, plus particulièrement d'éclairer la notion de « qualité de service ».

Le « Baromètre de perception des Chargeurs » s'est alors avéré être l'outil idoine pour sonder les Chargeurs dans ce domaine.

Les Délégués du Pôle Transport terrestre et du Pôle International - transport, et douane ont ainsi débuté le travail d'élaboration du contenu et des questions de chacune des études du Baromètre, incluant ces critères de « qualité de services » à la fin de l'année en vue du sondage qui se déroulera, grâce aux cabinets conseils, au début de l'année 2025.

En 2024, le **baromètre s'est vu complété d'une nouvelles étude dédiée** à la **Fonction Douane en entreprise**.

1^{ère} étude dédiée à la fonction Douane du « Baromètre de perception des Chargeurs »

Dans le cadre de son Baromètre annuel, l'AUTF a lancé une première consultation des **Chargeurs Responsables douane** en vue de dresser un état des lieux de leur perception de la **qualité de leurs relations** avec les acteurs de l'écosystème douanier (**RDE, Expressistes ou Administration douanière**), des **formalités et procédures douanières, des contrôles et contentieux** ou encore de **la fonction douane au sein des entreprises**.

Les éléments de cette première édition ont été réfléchis au sein de la commission douane, au regard des problématiques douanières rencontrées par ses membres, avec pour ambition de disposer d'un outil simple, rapide et facilement exploitable, qui permette de réaliser une analyse annuelle et durable de la fonction et de ses enjeux.

Etude Transport fluvial

L'année 2024 révélait les résultats de la **première étude**, menée en 2023. Celle-ci soulignait les atouts de ce mode de transport qui figure dans le top 3 des modes de transport, alors appelés à connaître un fort développement dans les années à venir. Cette étude fait notamment écho aux enjeux de **report modal** et permettra, à terme, une vision plus détaillée de la perception mais également des attentes des Chargeurs dans ce domaine.

Ces études, reconduites d'années en années, permettent ainsi à l'AUTF de mieux accompagner les Chargeurs et d'asseoir sa posture au travers d'un outil de référence.





AUTF
91 rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris
01 85 65 77 50



info@autf.fr
www.autf.fr